

« HORIZON EUROPE » : PLUS DE 90 MILLIARDS D'EUROS POUR LA RECHERCHE

Publié le 25 novembre 2020



par Christian Du Brulle

Le [nouveau programme-cadre de recherche européen « Horizon Europe »](#) démarrera en janvier. Doté d'un budget de plus de 94 milliards d'euros sur une période de 7 ans, il intéressera autant les chercheurs que les entreprises.

« L'actuel programme-cadre de recherche européen, [Horizon 2020](#) touche à sa fin », rappelle Pierre Cartuyvels, représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne. « Il était doté de 64 milliards d'euros. L'écosystème belge de la recherche et de l'innovation y a été particulièrement actif. Globalement, les acteurs basés en Belgique ont bénéficié de quelque 5% des montants alloués par la Commission à ce programme », précisait-il voici quelques jours, lors d'un webinaire proposé par les [NCP](#) (National Contact Points, pour points de contacts nationaux).

Avec 94 milliards d'euros, [le nouveau programme](#) est davantage doté. Par ailleurs, suite au départ du Royaume-Uni, il concerne désormais en priorité les chercheurs de 27 pays de l'Union au lieu de 28.

Trois piliers principaux

« Horizon Europe s'articule autour de trois piliers », détaille Anna Panagopoulou, directrice à la DG "Recherche et innovation" de la Commission européenne, en charge de ce programme. « Le premier

« pilier porte sur la recherche scientifique d'excellence », précise-t-elle. « Cela concerne notamment les appels lancés par le Conseil Européen de la recherche ».

Le CER ([ERC](#) en anglais) finance des projets de recherche fondamentale de pointe. Les chercheurs des universités belges bénéficient quasi systématiquement de l'une ou l'autre de ses bourses lors de chaque appel.

Le NCP belge (francophone) le plus en phase avec ce pilier est sans aucun doute celui hébergé au [FNRS](#). Il vise à augmenter la participation et les chances de réussite des chercheurs des universités, des hôpitaux universitaires et des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les appels européens.

Ce premier pilier comprend aussi les actions Marie Skłodowska-Curie (mobilité et formation des chercheurs) ainsi que les infrastructures de recherche. L'idée étant de développer des infrastructures de recherche d'envergure mondiale intégrées et interconnectées.

La recherche appliquée aux défis du siècle

Le second pilier d'Horizon Europe porte davantage sur des projets de recherche appliquée, en lien avec les grands défis sociétaux du moment, rebaptisés dans ce programme de « défis globaux » (« Global Challenges ») et de compétitivité industrielle.

On y retrouve des domaines tels que la santé, la société inclusive, la sécurité civile, l'industrie digitale, le spatial, l'alimentation, la mobilité...

Horizon Europe: Structure



Forcer

les innovations industrielles

« Mais c'est assurément le 3e pilier qui est le plus novateur », reprend Anna Panagopoulou. Baptisé « Innovation Europe », il entend forcer l'émergence d'innovations de rupture, via notamment les projets soutenus par l'Institut européen pour l'innovation et la technologie (« European Institute of Innovation and Technology »).

Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC), un outil lancé en 2018, devrait également être pérennisé. Il s'agit d'un guichet destiné à soutenir les projets d'innovation de rupture.

De manière plus transversale, on observera aussi que le nouveau programme-cadre souhaite

développer l'espace européen de la recherche, un concept initié jadis par le commissaire (belge) à la Recherche, Philippe Busquin. Comment? En étant, notamment, attentif à l'égalité des genres dans les équipes, mais aussi en assurant une plus grande accessibilité aux résultats de la recherche, en généralisant les publications scientifiques en accès libre (Open Access).

Horizon Europe soutiendra aussi les partenariats européens avec les pays de l'UE, le secteur privé, les fondations et d'autres parties prenantes. L'objectif est de relever les défis mondiaux et de moderniser l'industrie grâce à des efforts concertés en matière de recherche et d'innovation.

Simplifications administratives

« Place aussi à la simplification administrative avec ce nouveau programme-cadre », assure Anna Panagopoulou. « La manière de financer les projets sera plus simple. Et cela se fera sentir dès le dépôt de la proposition d'un projet de recherche. Nous voulons faciliter le travail des chercheurs, en privilégiant, notamment, la communication électronique et en simplifiant les processus d'évaluation ».

Quand les premiers appels à propositions seront-ils publiés? En ce qui concerne les appels du premier pilier (excellence scientifique), ils pourraient intervenir dès le mois de janvier. Pour les autres piliers, la Commission table plutôt sur avril 2021. De quoi laisser du temps aux chercheurs et aux entreprises qui innovent de fourbir leurs armes. [Les NCP fédéraux \(Belspo\), régionaux \(Flandre, Bruxelles et Wallonie\) ainsi que le NCP du FNRS sont là pour les aider.](#)